



ccig.ch



La voix des entreprises genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Mai 2025
No 4

TRANSMETTEZ VOTRE ENTREPRISE EN TOUTE CONFIANCE !

N°1 en Suisse
2000 produits20 agences
1000 transactions/anTél. 022 700 22 22
pme@remicom.com**REMI(COM)**

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Genève, densifier la ville en ville, pour demain

MOHAMED ATIEK

Directeur Promotion et soutien à l'économie

À l'heure où Genève se confronte à des défis structurels majeurs – pénurie de logements, tensions sur le marché du travail, pression foncière et croissance démographique continue – l'aménagement du territoire ne peut plus se permettre d'ignorer la dimension économique. Car oui, l'avenir de Genève dépend désormais de notre capacité à penser et bâtir la ville autrement.

Densifier, ce n'est pas trahir l'esprit de Genève. C'est, au contraire, l'adapter aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain. Nous avons besoin d'une ville en ville, et d'une Genève qui cesse de repousser ses forces vives hors de ses frontières naturelles.

UNE FRACTURE TERRITORIALE CROISSANTE
Une part croissante des actifs qui font vivre Genève – infirmiers, ingénieurs, artisans, cadres – se logent en France voisine, faute de logements accessibles dans le canton. Cette dissociation croissante entre lieu de vie et lieu de travail n'est pas sans conséquences : congestion des axes routiers, augmentation de l'empreinte carbone ou encore perte de cohésion sociale. Le manque de logements dans le canton devient un casse-tête qui dégrade fortement la qualité de vie.

LE PAV, LEVIER D'UN NOUVEAU MODÈLE URBAIN

Le PAV (Praille-Acacias-Vernets), plus grand projet de développement urbain d'Europe, s'inscrit comme une réponse ambitieuse à ces défis. Sur ces 230 hectares en mutation, Genève a une opportunité historique de se réinventer : offrir des logements en nombre, créer des espaces de travail adaptés aux entreprises, renforcer les infrastructures de transport, tout en construisant une ville durable et qualitative. Le PAV, c'est l'illustration d'une densification intelligente, au service de la prospérité.

Mais pour que cette dynamique s'étende au-delà du PAV, encore faut-il que les politiques d'aménagement prennent au sérieux les signaux du tissu économique. Aujourd'hui, la planification du territoire repose trop souvent sur des indicateurs déconnectés des réalités des entreprises : on raisonne en nombre d'emplois, sans évaluer concrètement les besoins en mètres carrés ; on consulte les acteurs économiques trop tard, une fois les décisions actées. Cette inertie est coûteuse. La croissance économique ne peut plus être une conséquence implicite de l'aménagement, elle doit en être un moteur structurant.

L'ÉCONOMIE, MOTEUR D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE

Le Plan directeur cantonal 2050, en cours de révision, est une chance. Une chance pour que Genève assume enfin son statut de métropole ouverte et prospère. Une chance pour que les nouvelles générations puissent vivre là où elles travaillent, dans une ville qui leur ressemble. Une chance, enfin, de continuer à faire de l'économie un pilier de la richesse suisse.

Genève n'a pas à choisir entre densification et qualité de vie, entre croissance économique et durabilité. Elle doit simplement accepter de changer d'échelle, et construire dès aujourd'hui la ville dont elle aura besoin demain. Pas en périphérie. Pas ailleurs. Ici. En ville. ■



Le PAV est le plus grand projet de développement urbain d'Europe.

« De tous les actes, le plus complet est celui de construire. »

Paul Valéry

SOMMAIRE

GENÈVE

Retour sur une Assemblée générale 2025 « historique » qui aura marqué par ses moments forts : les 160 ans de la Chambre, l'élection à l'unanimité d'Isabelle Harsch à la présidence et le dîner qui a ravi plus de 600 convives en retracant l'histoire de la CCIG à travers une scénographie spectaculaire. ▶ P. 2-3

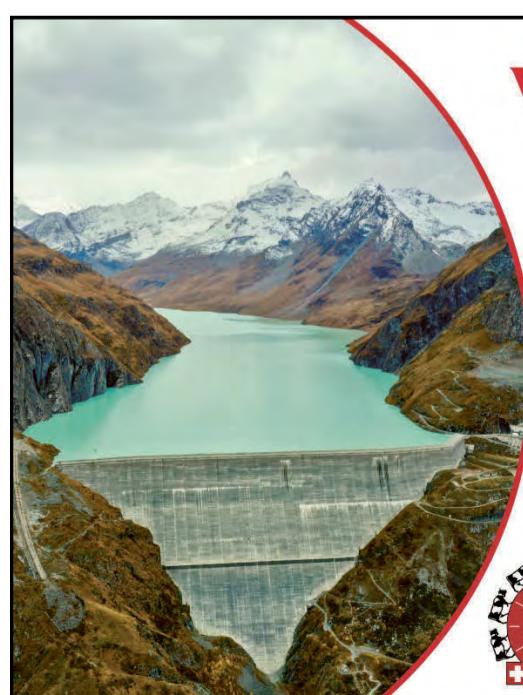
DOSSIER

Alors que l'aménagement du territoire se projette sur plusieurs décennies, les dynamiques économiques s'inscrivent dans des horizons bien plus courts. Comme toujours, la CCIG porte la voix de l'économie dans le champ politique pour faire évoluer les choses. ▶ P. 4-5

INTERNATIONAL

Save the date !

Jusqu'à la fin de l'année, trois délégations économiques proposent de belles opportunités aux chefs d'entreprise et aux investisseurs : Kosovo (25-27 juin), Le Caire et Dubaï (9-15 octobre), puis Barcelone (12-14 novembre). Pensez à vous inscrire à temps. ▶ P. 6



Watch and Cow Travel Design

POUR VOS SORTIES D'ENTREPRISE
un choix d'excursions d'une journée ou plus...



Watch and Cow
+41 22 552 39 89
contact@watchandcow.ch
day-trip-geneva-fr.ch



VOTRE PROCHAIN
GRAND VOYAGE
COMMENCE
AVEC NOUS !



AU TIGRE VANILLÉ
CRÉATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch | Genève • Rive 8 • +41 22 817 37 37 | Lausanne • Petit-Chêne 28 • +41 22 550 72 37



LA CHAMBRE

Assemblée générale et dîner-anniversaire : une soirée «historique» pour le 160^e!



À l'occasion de sa 160^e Assemblée générale, la Chambre a réuni le 15 avril dernier au Centre de congrès de Palexpo plus de 600 entrepreneurs et décideurs dans une ambiance conviviale et festive, autour des étapes clés de l'histoire de la Chambre. Cette édition anniversaire a été marquée par le renouvellement de sa gouvernance féminine et par des annonces d'importance. Pour le dîner qui a suivi la partie statutaire, la Chambre a mis les petits plats dans les grands.

NOUVELLE GOUVERNANCE:

CONTINUITÉ DANS L'ENGAGEMENT

CEO de Henri Harsch HH, entreprise genevoise et familiale depuis trois générations, [Isabelle Harsch](#) a été élue à l'unanimité à la présidence de l'association par les Membres de la CCIG. La nouvelle présidente a partagé sa vision autour de trois principes cardinaux : «avoir le courage d'exprimer nos idées et d'affirmer notre vision ; croire en l'intelligence collective ; cultiver l'excellence de Genève». Elle succède à [Laurence de la Serna](#), administratrice déléguée de Jean Gallay SA, qui devient vice-présidente. Le Comité accueille [Pierrette Jaton Klopfenstein](#) (BCGE), recommandée par la Fondation Genève Place Financière, [Yves Cretegny](#) (Naef Immobilier Genève SA) et [Alexandre de Raemy](#) (Media One Group), qui prennent la suite de [Claude Bagnoud](#), [Fred Herren](#) et [Marc van Hove](#), que la CCIG remercie chaleureusement pour leur engagement.



Isabelle Harsch, élue présidente de la Chambre par les Membres.

provient des émoluments liés à l'exportation. Les charges de personnel représentent 59 % des dépenses. Le budget 2025 prévoit une hausse de 3 % des recettes d'exploitation.

UNE FONDATION POUR LA DÉCARBONATION

Autre moment fort de la soirée : le lancement de la Fondation Carbone Genève. Fruit d'un partenariat entre la CCIG, la banque Raiffeisen Genève Rhône et les Services industriels de Genève (via le programme SIG-éco21), cette initiative offre aux entreprises un accompagnement structuré dans leur démarche de décarbonation. Concrètement, lorsqu'une entreprise réalise un bilan carbone et s'engage dans un plan de réduction, elle obtient le label Carbone Genève. La Fondation s'appuie sur des normes rigoureuses (ISO 14024, GHG Protocol, SBTi) permettant une reconnaissance large du label notamment par le guide romand des marchés publics ainsi que par le programme Swisstainable. Plus d'infos : [carbonegeneve.ch](#)



NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Organe consultatif chargé de faire émerger une vision sur les enjeux économiques pour Genève, le Conseil économique de la CCIG a vu l'élection de trois nouveaux membres : [Xavier Rey](#), [Philippe Eberhard](#) et [Florence Schurch](#). Sept membres ont été réélus pour un mandat de trois ans*.

ÉQUILIBRE FINANCIER RETROUVÉ APRÈS UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS

La CCIG clôt l'exercice 2024 avec un excédent de 72 000 francs, après une année marquée par l'organisation du Congrès mondial des chambres de commerce (2023). Les recettes se montent à 6 millions de francs, stables par rapport à l'année passée, dont plus de la moitié

* Retrouvez l'ensemble des organes de gouvernance et le procès-verbal de l'Assemblée générale sur [ccig.ch](#)

UN DÎNER « HISTORIQUE »

Plus de 600 personnes étaient réunies pour ce dîner historique à double titre. Pour ce 160^e anniversaire, l'agence Narrative, du Groupe Point Prod, a créé une scénographie mettant à l'honneur la Chambre et son histoire dans un contexte genevois. En effet, tandis que des candélabres grande taille délimitaient certaines rues de la Cité de Calvin, des dates, des événements et des personnalités illustres étaient projetés sur deux répliques de la façade de la Maison de l'Économie, disposées de part et d'autre de la salle, et prenaient vie grâce au récit d'un maître de cérémonie en costume d'époque. Une animation qui a ravi les convives. [Isabelle Harsch](#), nouvelle présidente de la CCIG, [Laurence de la Serna](#), vice-présidente, et [Vincent Subilia](#), directeur général, ont clôturé cette soirée exceptionnelle autour d'un œuf de Pâques géant et d'artifices pyrotechniques.

RAPPORT ANNUEL 2024

Disponible en ligne sur [ccig.ch](#), le Rapport annuel de l'an passé retrace le riche éventail des activités et des événements qui ont marqué l'année. 2024, une année particulièrement prolifique pour la Chambre avec l'accueil de 260 entreprises membres – un record ! –, des rencontres constructives tant aux niveaux cantonal et fédéral qu'international, et

des combats menés, notamment sur le plan fiscal. Une montée en puissance qui s'inscrit dans la stratégie 2025 autour du triptyque « visibilité, crédibilité et légitimité ». 



L'histoire de la Chambre retracée lors du dîner-anniversaire.



À louer SKYLAB - Chemin du Pré-Fleuri 5, Plan-les-Ouates

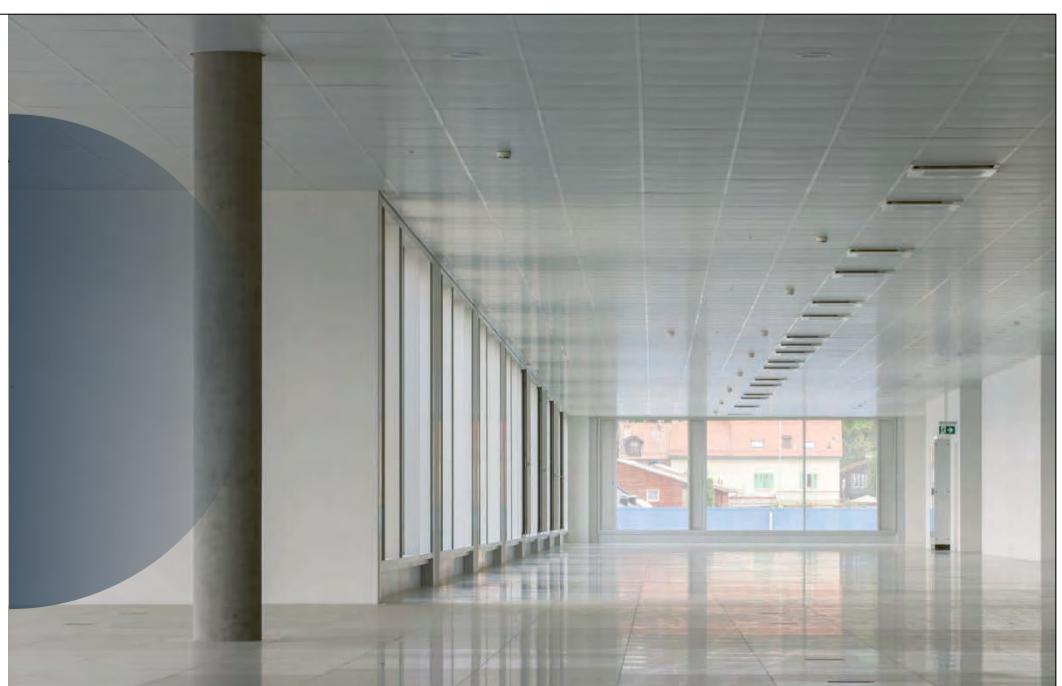
Découvrez une opportunité unique

- Surfaces artisanales ou commerciales de 275 m² situées au rez-de-chaussée et entièrement aménagées
- 1'500 m² et 570 m² de bureaux ou ateliers en étage
- Emplacement stratégique et belle visibilité
- Disponibilité immédiate

Juliette Bouverat

+41 22 707 46 01

jbo@spgpartner.ch



UNE APP POUR LA COMMUNAUTÉ

Cette 160^e édition a également été marquée par le lancement de CCIG Connect, la nouvelle application destinée aux Membres. Désormais téléchargeable sur les app stores (Apple et Google), elle permet des connexions entre Membres via un annuaire interactif et une messagerie interne ainsi que l'inscription aux événements via le compte MyCCI. Une once d'IA a été ajoutée avec un «chatbot» qui répond aux premières questions sur les services de la Chambre. Dès juin, une place de marché interne permettra de publier et de consulter des appels d'offres entre Membres.



CONNECTEZ-VOUS !

Download on the
App StoreGET IT ON
Google Play**PARTENARIAT STRATÉGIQUE ET NEWSLETTERS**

La CCIG a annoncé un partenariat avec Genève Avenue, plateforme de référence pour le e-commerce local. Grâce à cet accord, les Membres de la Chambre pourront proposer des avantages exclusifs à leurs collaborateurs ou clients via un système de cashback et de bons, en s'appuyant sur un réseau de commerçants locaux et une technologie clé-en-main. Ce partenariat permettra de soutenir l'économie de proximité tout en offrant des outils performants d'animation et de fidélisation à l'échelon genevois.

La Chambre renforce sa communication avec le lancement d'une newsletter politico-économique: «Écho Genevois». Tous les trois mois, elle proposera une lecture engagée des réformes, des votations et des évolutions réglementaires en s'appuyant sur des données internes et des prises de position. Elle aura pour vocation d'alimenter le débat public tout en renforçant le lien entre décideurs et entreprises. En outre, la CCIG réactive sa newsletter mensuelle du commerce international, rebaptisée «Geneva global trade pulse», qui paraîtra le lundi. Inscrivez-vous pour les recevoir sur tinyurl.com/CCIG-Newsletters. ■

GENÈVE

DÉFI'25 : l'économie circulaire et les circuits courts à l'honneur

La Fondation pour les Terrains Industriels de Genève (FTI) lance le DÉFI'25, troisième édition de son appel à projets, sur le thème «Économie circulaire et circuits courts : comment optimiser l'utilisation des ressources?». L'objectif est d'encourager des solutions innovantes en faveur d'une utilisation plus responsable et locale des matières premières dans les zones industrielles genevoises.

La CCIG soutient activement cette démarche en faveur d'une industrie plus durable. Son président de la Commission énergie et environnement, **Anthony Bouet**, siège au sein du jury chargé d'évaluer les projets. Les lauréats recevront des prix pouvant aller jusqu'à 15 000 francs.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2025. Les projets retenus seront distingués lors de la Rencontre annuelle

de la FTI, le 16 octobre 2025, devant de nombreux acteurs économiques du canton. ■

**MANAGEMENT DURABLE**

La CCIG et la HEG étendent leur partenariat pour les DAS

Depuis 2009, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) est partenaire du Diploma of Advanced Studies (DAS) en management durable de la Haute école de gestion (HEG) de Genève. Ce programme, conçu pour les professionnels en emploi, vise à intégrer les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans la gestion stratégique et opérationnelle des organisations. La 17^e volée débutera en septembre 2025.

En 2023, la CCIG a étendu son soutien au nouveau DAS en Systèmes de gouvernance responsable, dont la deuxième volée commencera en janvier 2026. Ce programme forme des cadres capables de structurer la gouvernance de leur organisation en s'appuyant sur les principes d'un système de management intégré responsable et en associant les enjeux de durabilité et d'éthique.

AVANTAGES POUR LES MEMBRES DE LA CCIG

Grâce à ce partenariat, les Membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 15 % sur

l'inscription au programme complet de l'un des deux DAS ou sur un module isolé. De plus, un prix est attribué au meilleur participant des deux DAS confondus, soulignant l'excellence et l'engagement des professionnels dans ces domaines.

DEUX FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR UN MAS

Les deux DAS peuvent être suivis séparément. Cependant, leur combinaison permet l'obtention du Master of Advanced Studies (MAS) Executive Sustainability Management de la HEG Genève. Ce MAS, unique en Suisse romande, est conçu pour les professionnels souhaitant piloter efficacement les transformations stratégiques et durables de leur organisation.

CONTENU DES DAS

Les deux DAS sont organisés de manière compatible avec une activité professionnelle. Le DAS en management durable s'étend sur 9 mois et comprend 9 modules portant notamment sur la stratégie carbone, la communication durable et les conditions de travail responsables, avec plusieurs certifications reconnues, dont l'attestation

auditeur RSE HEG-Genève & AFNOR. Le DAS en Systèmes de gouvernance responsable, également accessible en emploi, se structure autour de 6 modules et d'un projet personnel tutoré, offrant des spécialisations comme la gouvernance ISO 37000, le reporting extra-financier ou la gestion environnementale (ISO 14001), assorties de certifications spécifiques.

UN PARTENARIAT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE GENEVOISE

En renforçant ce partenariat, la CCIG poursuit son engagement à soutenir une économie responsable et compétitive, tout en offrant à ses Membres des opportunités de formation adaptées aux défis contemporains.

La Chambre attache une grande importance à aider les entreprises qui le souhaitent à acquérir les compétences nécessaires pour conjuguer performance économique, respect de l'environnement et responsabilité sociale. Accompagner la montée en compétences dans ces domaines est un levier essentiel pour assurer la prospérité et la durabilité du tissu économique genevois. ■



LOCAUX ARTISANNAUX DÈS 220 m²

Chemin de l'Émeraude 10, Vernier

Locaux prêts à l'emploi de 220 à 6'000 m²
Grande hauteur sous plafond
Loyer dès 220.-/m²/an
Accès plain-pied et quais de chargement
Monte-charges grande capacité

Commercialisation:
spg partner sa
Anne-Pascale Marchand 022 707 46 59 | apm@spgpartner.ch



Territoire et économie : un duo à harmoniser

« Il faut créer un observatoire de l'usage du sol par les entreprises et les inclure dans les processus de planification. »

LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire a pour objectif d'utiliser de manière optimale l'espace disponible et de favoriser un développement durable, en prenant en compte les dimensions économiques, écologiques et sociales. Cette mission implique les trois niveaux institutionnels : la Confédération, les cantons et les communes. L'objectif de l'aménagement n'est pas d'entraver les projets, mais de leur trouver une implantation adéquate, en respectant le territoire et l'environnement.

Adoptée en 1979, la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire

La dimension économique a longtemps été peu intégrée dans les réflexions sur l'aménagement du territoire, en grande partie en raison d'un décalage temporel : le temps des entreprises n'est pas celui du territoire. Alors que l'aménagement se projette sur plusieurs décennies, les dynamiques économiques évoluent rapidement et s'inscrivent dans des horizons bien plus courts. À travers sa Commission aménagement du territoire, la CCIG œuvre pour que les autorités intègrent pleinement les enjeux du développement économique dans les politiques d'aménagement.

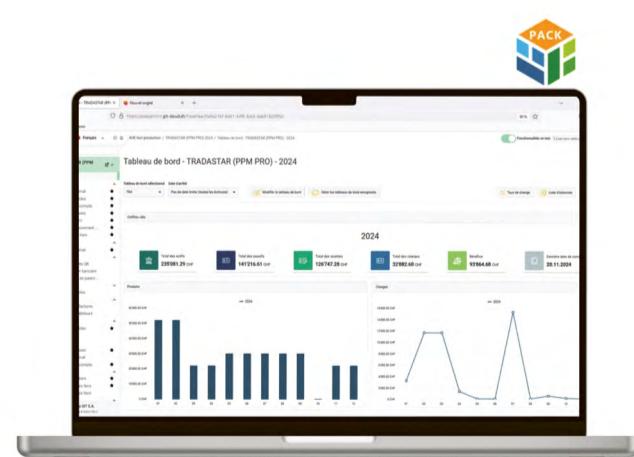
(LAT) définit les objectifs et les principes que les autorités doivent respecter dans leurs actions. Elle précise également les instruments et procédures de planification applicables aux niveaux fédéral, cantonal et communal, tout en fixant un certain nombre d'exigences, notamment la distinction entre zones constructibles et non constructibles.

La LAT a été révisée à deux reprises. La première révision (LAT 1), entrée en vigueur en 2014, visait à lutter contre l'étalement urbain en imposant une réduction des zones à bâtrir surdimensionnées, en renforçant une planification fondée sur les besoins réels à 15 ans, et en



LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE LOGICIEL COMPTABLE

- ✓ Gérez les finances de votre entreprise où que vous soyez grâce à une application entièrement WEB
- ✓ Transformez votre quotidien en profitant de l'IA qui fait toute la différence *



GIT S.A. Route de la Galaise 11B
CH 1228 Plan-les-Ouates
ventes@git.ch
+41 22 309 39 88
www.git.ch/peppermint

* Prochainement disponible

introduisant une taxe de 20 % sur la plus-value lors du classement en zone à bâtrir. La seconde révision (LAT 2), adoptée en 2023, a poursuivi ces objectifs en limitant fortement la construction hors zone à bâtrir, en renforçant la protection des terres agricoles, notamment les surfaces d'assolement, et en rendant obligatoire la compensation pour toute nouvelle surface artificialisée. Elle a également renforcé les sanctions contre les constructions illégales, simplifié certaines procédures et accordé davantage de flexibilité aux cantons pour adapter leur planification aux réalités locales, dans une perspective de développement durable et coordonné.

Pour organiser les activités ayant un impact spatial, la LAT prévoit des outils adaptés à chaque niveau institutionnel.

- **Le plan sectoriel (Confédération) :** bien que la compétence principale en matière d'aménagement revienne aux cantons, certains domaines, tels que les infrastructures de mobilité ou les réseaux de transport d'énergie, relèvent de la compétence exclusive de la Confédération. Les plans sectoriels, juridiquement contraignants, s'imposent donc aux cantons et aux communes.

- **Le plan directeur cantonal (cantons) :** les cantons doivent organiser et coordonner les activités sur leur territoire. Conformément à l'article 8 de la LAT, le plan directeur cantonal doit :
 - définir les orientations de l'aménagement du territoire,

- coordonner les activités ayant un impact spatial pour atteindre les objectifs fixés,
- déterminer une liste de priorités et de moyens pour les mettre en œuvre.

- **Le plan d'affectation (communes) :** en vertu de l'article 14 de la LAT, les plans d'affectation réglementent l'utilisation du sol. Ils définissent notamment les zones à bâtrir, agricoles ou à protéger. Le plan d'affectation revient à répondre à la question de savoir comment le sol peut être utilisé et à quel endroit.

SITUATION À GENÈVE

Comme mentionné précédemment, le Plan directeur cantonal est à la fois un programme de développement territorial et un outil de coordination de l'ensemble des activités ayant un impact spatial. Conformément à l'article 9 de la LAT, il doit être mis à jour régulièrement, au moins tous les dix ans, ou plus fréquemment en cas d'évolution des circonstances.

Dans ce cadre, le canton de Genève a publié en février dernier un bilan intermédiaire du Plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030). Ce document dresse un état des lieux du contexte territorial, évalue l'avancement de la mise en œuvre du plan et mesure le degré d'atteinte des objectifs.

Pour la suite de la planification territoriale, plusieurs priorités ont été identifiées : offrir suffisamment de logements, poursuivre le développement des transports publics et adapter le territoire aux évolutions économiques. C'est sur ce dernier point que la CCIG

intervient activement, en adressant des propositions concrètes aux autorités.

MIEUX INTÉGRER L'ÉCONOMIE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jusqu'à présent, la dimension économique est peu considérée dans les politiques d'aménagement. Cela s'explique par le décalage temporel entre les cycles économiques (souvent à court terme) et ceux de l'aménagement (à long terme).

Pour mieux faire entendre la voix des entreprises, la CCIG a mis en place, au début de l'année 2024, une Commission aménagement du territoire, chargée d'élaborer une

vision économique des enjeux liés à l'usage du sol. Cette commission est composée des membres suivants :

[Yves CRETEGNY](#), Naef Immobilier (président de la Commission); [Bernard CHAVET](#), Scenari; [Antoine COURVOISIER](#), Swiss Prime Site; [José GONZALEZ](#), Bricks AG; [Pierre-Alain L'HÔTE](#), PRELCO SA; [Sidonie MORVAN](#), CMS.

La commission a constaté que les processus de planification territoriale, à tous les niveaux, peinent à intégrer les entreprises comme acteurs à part entière. Pourtant, notamment à Genève,

c'est la dynamique de création d'emplois qui conditionne les autres affectations du sol (logement, équipements, mobilité...).

Cependant, si les entreprises comprennent l'enjeu, elles n'ont pas toujours les moyens ou la capacité d'intervenir dans ces processus. Leur réflexion sur leur propre implantation ne survient souvent qu'en cas de changements majeurs : croissance ou décroissance rapide, transmission ou fusion, ou lorsque des projets comme celui du PAV les contraignent à se relocaliser.

Deux axes d'action prioritaires ont été identifiés par la commission de la CCIG.

1 Mesurer les besoins des entreprises en mètres carrés, pas seulement en emplois: les outils actuels de planification se fondent principalement sur le nombre d'emplois, ce qui ne suffit pas pour répondre à la contrainte spatiale. Il faut également quantifier les besoins en surface en mètres carrés. Cela suppose de créer un observatoire de l'usage du sol par les entreprises, afin de dresser un état des lieux de la consommation d'espace selon les secteurs et d'élaborer des scénarios d'évolution en lien avec les transformations économiques.

2 Donner une voix aux entreprises dans les processus de planification: la production d'indicateurs est utile, mais insuffisante. Une participation effective suppose une représentation organisée, via des corps intermédiaires et une implication renforcée du département de l'économie et de l'emploi dans les dossiers d'aménagement.

FEUILLE DE ROUTE DES ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET IMMOBILIÈRES

Les associations économiques et immobilières genevoises* sont fortement engagées en faveur de conditions cadre équilibrées, essentielles à la prospérité du canton et de la région. Dans cette optique, elles ont élaboré une feuille de route pour la révision du Plan directeur cantonal 2050, qu'elles ont transmise au Conseil d'État.

Face à une croissance démographique continue depuis des décennies, il est indispensable d'accélérer la production de logements, notamment sur le territoire genevois et à proximité des zones d'emploi. Les entreprises doivent également pouvoir accéder à de nouvelles surfaces pour créer, s'implanter et se développer, afin de préserver la diversité économique du canton.

Les associations proposent plusieurs axes majeurs pour guider la prochaine révision du plan.

- Identifier de manière fiable les besoins de la population et de l'économie.
- Renforcer la collaboration entre le Conseil d'État et les associations économiques.
- Promouvoir une densification urbaine qualitative, centrée sur la qualité de vie dans les quartiers.
- Favoriser le logement des actifs dans le canton.
- Identifier les réserves foncières disponibles pour les infrastructures.
- Planifier, anticiper et doter le canton des équipements nécessaires pour répondre aux besoins futurs : écoles, établissements de santé, réseaux de transport (y compris les autoroutes, les trains et la traversée du lac), ainsi que les infrastructures environnementales (rénovation énergétique du bâti, bilan carbone, etc.).
- Procéder à un large toilettage des lois, permettant des simplifications de procédures, des améliorations sur le plan de la gouvernance (par exemple, la redéfinition des modalités d'exercice du droit de préemption) et des arbitrages auxquels l'État doit procéder entre les différentes politiques publiques à chaque phase de planification.

La feuille de route a donné lieu à une rencontre entre les associations économiques et immobilières, et une délégation du Conseil d'État, afin de discuter de l'évolution du territoire genevois et de s'assurer que les intérêts des acteurs économiques soient pleinement pris en compte. ■



* La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG); l'association des promoteurs-contracteurs genevois (APCG); la Chambre genevoise immobilière (CGI); la Fédération des entreprises romandes (FER Genève); la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB); l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG); l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI); la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI).

**CENTRAL
MALLEY**

L'ENDROIT IDÉAL
POUR VOTRE PROJET
D'ENTREPRISE.

- ✓ Bureaux à 3 minutes de Lausanne
- ✓ Quartier avec offre adaptée à vos besoins
- ✓ Surfaces semi-aménagées dès 200 m²

central-malley.ch

Découvrez les possibilités

[central-malley.ch](https://www.central-malley.ch)

INTERNATIONAL

Genève accueille le Swiss-African Business Day

Le Swiss-African Business Day se tiendra le 13 juin prochain au Centre International de Conférences de Genève (CICG). Cette journée réunissant dirigeants d'entreprise, investisseurs, banquiers, représentants gouvernementaux et diplomates visera à explorer les opportunités économiques entre la Suisse et l'Afrique.

La thématique « Montrer la voie : le rôle des organisations nationales du secteur privé dans la promotion d'un environnement commercial favorable sur le continent africain » ouvrira la journée, en mettant l'accent sur les outils et plateformes que les organisations nationales du secteur privé utilisent pour soutenir les entreprises locales, les avantages pour les entreprises suisses à collaborer avec ces organisations nationales, et l'impact qu'ont les organisations sectorielles sur l'environnement commercial au sein de leurs industries. Des sessions sectorielles couvriront l'agroalimentaire, la



The Annual Platform for business between Switzerland & Africa

santé, les infrastructures, l'enseignement et la formation techniques et professionnelles (EFTP), ainsi que le financement des chaînes de valeur.

Conçues pour encourager le réseautage et le partage d'expériences, ces rencontres permettront aux entreprises de présenter leurs projets. Des sessions partenaires, dont une avec Switzerland Global Enterprise, complèteront le programme. L'événement, qui se tiendra entièrement en anglais, est ouvert aux Membres de la CCIG à tarif préférentiel. Inscrivez-vous pour rejoindre ces échanges clés sur l'avenir des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique. ■



Coopération Suisse-Azerbaïdjan en faveur du climat

Le 7 avril dernier, la Chambre a eu l'honneur d'accueillir la Joint Chamber of Commerce Switzerland-Eastern Europe, Central Asia, South Caucasus (JCC) pour une table-ronde consacrée aux grands enjeux de la COP 29. Le thème de cette rencontre : « Points clés de la COP 29 : le chemin à suivre pour la coopération Suisse-Azerbaïdjan dans l'action climatique ».

Au cours de cette rencontre, les intervenants ont exploré les axes de développement durable en Azerbaïdjan, en mettant

notamment en lumière la stratégie « Go Green », qui reflète les ambitions du pays en matière de transition énergétique. Les discussions ont également porté sur les opportunités de coopération entre la Suisse et l'Azerbaïdjan, en soulignant le rôle crucial que peuvent jouer les entreprises suisses dans la promotion de l'innovation, de la technologie verte et de solutions concrètes pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. Un moment d'échanges riche en perspectives qui témoigne de l'importance croissante de la collaboration internationale dans la lutte contre le changement climatique. ■



De g. à dr.: Dimitriy Kalinin, Caspian Sea, Dorit Sallis, directrice de la JCC, Matthias Grapow, MAN Energy Solutions, Aurélie Hutzli, CCIG, Javid Hidayatov, Swiss Approval, Leyla B., chef du chapitre Azerbaïdjan de la JCC, Igor Basanskiy, ITERA, Fizza Gurbanova, Swiss Approval Azerbaijan, Igor Almazov, Hitachi Energy, Julie Noller, Socar Trading.

Délégations économiques à venir

SAVE THE DATE



Suisse-Kosovo : le nouveau hub d'investissement en Europe

Du 25 au 27 juin 2025

Co-organisée avec la Chambre de commerce Suisse-Kosovo et WalderWyss Avocats, une immersion de deux jours est proposée par la CCIG au sein du pays ayant la plus jeune démographie d'Europe. À la suite du succès du Market Focus CCIG consacré au Kosovo et de la récente conclusion des accords de libre-échange entre nos deux pays, cette délégation permettra aux entreprises genevoises d'explorer les opportunités d'investissement dans des secteurs clés, tels que les technologies de l'information et de la communication, l'industrie et l'agroalimentaire, et de renforcer leurs relations avec les autorités et entrepreneurs kosovars. ■

SAVE THE DATE

Rendez-vous stratégiques au Caire (Égypte) et à Dubaï (EAU)

Du 9 au 15 octobre 2025

Explorez le potentiel commercial et technologique qu'offrent l'Égypte et les Emirats arabes unis, à l'occasion d'une délégation économique exclusive au Caire et à Dubaï. Au programme : des rendez-vous incontournables, des rencontres stratégiques, du réseautage de haut niveau et des découvertes d'écosystèmes à fort potentiel! ■

SAVE THE DATE

Cap vers Barcelone : rencontres et synergies durables

Du 12 au 14 novembre 2025

Pour renforcer les liens économiques entre Genève et la Catalogne, la CCIG vous invite à vivre une expérience de deux jours à Barcelone, avec un programme axé sur l'innovation, la transition énergétique et les sciences de la vie. Ces rencontres privilégiées représenteront une opportunité unique pour identifier les acteurs stratégiques liés à vos activités, explorer de nouvelles perspectives et établir des synergies durables. ■

À vendre/À louer Vernier

Un complexe multi-activités innovant pour les entreprises artisanales, industrielles et high-tech.

Quarz'Executive: 3'528 m²

Ecrin artisanal conçu sur mesure

- Bâtiment autonome
- Mono-utilisateur
- 3 niveaux hors-sol
- Façade vitrée toute hauteur
- Terrasse
- Disponible avril 2026

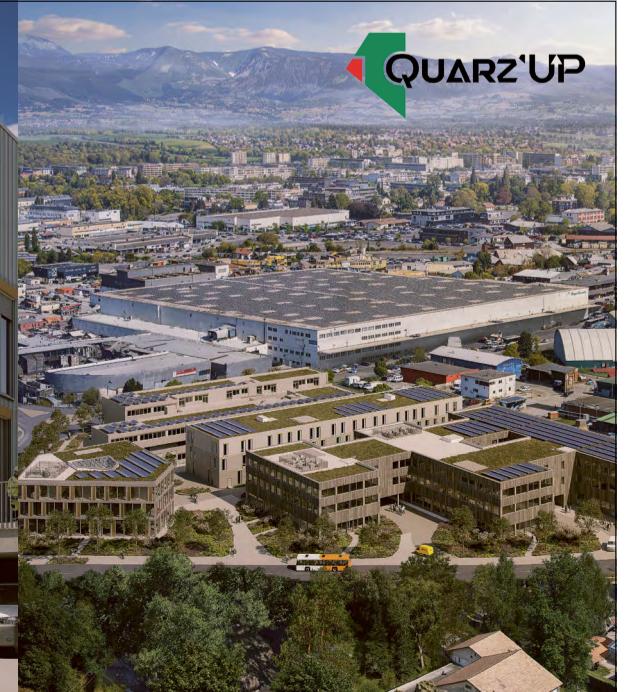
quarzup.com

Commercialisation par spg partner sa et uni5 SA
Océane Deguerque | 079 274 37 70 | oceanedeguerque@uni5.ch
Anne-Pascale Marchand | 079 272 51 42 | apm@spgpartner.ch

Quarz'Hub: 5'067 m²

Bâtiment efficient et modulable

- Grands plateaux de 1'500 m²
- Divisibles dès 400 m²
- 2 monte-charges
- Charge utile importante
- Portes sectionnelles
- Disponible juillet 2026



PERSPECTIVES



Naef sur tous les fronts : bâtir plus vite, rénover plus vert

Dans un marché sous pression, Naef associe projets immobiliers, densification urbaine et transition énergétique pour façonner la ville de demain. Sa directrice générale, [Virginie Galland](#), revient sur les défis et les solutions qui dessinent un immobilier plus agile et plus durable.

FACE À LA PÉNURIE DE LOGEMENTS, QUELS SONT VOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER À GENÈVE ?

Nous avons actuellement uniquement de « petits projets » en cours à Genève en termes de promotions. En revanche, notre rôle est central dans la commercialisation de nouvelles constructions via notre marque Naef Projets Neufs. En 2025, nous commercialisons un total correspondant à plus de 250 appartements.

Nous sommes également très actifs dans l'accompagnement de nos clients en gérance pour la mise en valeur locative. En 2024, nous avons mis en location environ 200 nouveaux logements et nous prévoyons une dynamique équivalente pour 2025, voire supérieure. Cela permet de répondre, à notre échelle, à la demande toujours croissante en logements dans le canton.

QUELS OBSTACLES RÉGLEMENTAIRES RENCONTREZ-VOUS POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS ?

Avant même les questions réglementaires, nous faisons face à une pénurie de terrains constructibles et à un niveau de prix très élevé, ce qui constitue un frein majeur pour le lancement de projets immobiliers. Cela exerce une pression importante sur les marges et complexifie la faisabilité économique des opérations.

Par ailleurs, les recours fréquents et la longueur des procédures administratives ralentissent considérablement les délais de réalisation. Nous devons composer avec un cadre complexe qui nécessite une excellente anticipation.

COMMENT NAEF IMMOBILIER INNOVE-T-ELLE EN MATIÈRE DE DENSIFICATION URBAINE ?

Nous explorons plusieurs pistes de densification. La surélévation des bâtiments existants fait partie de nos stratégies actives, tout comme l'étude de reconversion de surfaces commerciales vacantes en logements.

Nous sommes également partenaires de structures actives dans de nouvelles formes d'habitat comme le coliving ou les résidences pour étudiants. Nous soutenons les coopératives d'habitation, car nous croyons en la diversité des modèles pour répondre à la crise du logement.

QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER EXISTANT ?

Nous avons créé un service dédié à la rénovation énergétique, dont le rôle est d'analyser en profondeur le portefeuille sous gestion et de conseiller nos mandants. Nous les accompagnons ensuite tout au long de leur projet, de l'étude à la réception des travaux, pour garantir que leurs objectifs énergétiques, économiques et réglementaires soient atteints.

Notre bureau d'architectes Alios prend le relais pour les projets de plus grande envergure. C'est une approche globale et structurée que nous avons développée pour répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité.

COMMENT ÉQUILIBREZ-VOUS LES COÛTS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LE MAINTIEN DE LOYERS ABORDABLES ?

À Genève, la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) encadre strictement la répercussion des coûts de travaux sur les loyers. Depuis le doublement des subventions en 2024, qui exclut certains reports, nos mandants choisissent généralement de bénéficier des aides publiques plutôt que de répercuter les économies de charges ou la contribution énergétique admissible sur les loyers. En conséquence, les rénovations énergétiques ont, dans la plupart des cas, peu d'impact sur les loyers des locataires.

QUELLES TECHNOLOGIES OU SOLUTIONS INNOVANTES AVEZ-VOUS ADOPTÉES POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE VOS BÂTIMENTS ?

Nous collaborons depuis plusieurs années avec les Services industriels de Genève (SIG) et d'autres partenaires privés pour mettre en œuvre des techniques d'optimisation énergétique sur les bâtiments que nous gérons.

Nous intégrons de plus en plus d'intelligence artificielle dans ces dispositifs. La veille technologique est permanente afin de recommander à nos mandants les solutions les plus pertinentes et innovantes.

COMMENT ANTICIPEZ-VOUS LES NOUVELLES EXIGENCES CANTONALES ET FÉDÉRALES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Le règlement d'application de la loi sur l'énergie genevoise, en

vigueur depuis 2024, a apporté une clarté bienvenue. Nous intégrons également les objectifs de la Confédération, car il est crucial que les rénovations d'aujourd'hui répondent aux standards de demain.

Notre approche consiste à aller au-delà des exigences minimales pour garantir des interventions durables, efficientes et économiquement viables pour les propriétaires.

COLLABOREZ-VOUS AVEC D'AUTRES ACTEURS (SIG, ÉTAT, ASSOCIATIONS) POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Absolument. Nous sommes partenaires des SIG depuis de nombreuses années. Nous collaborons étroitement avec l'État, notamment à travers l'élaboration de fiches de bonnes pratiques pour les rénovations complexes.



Nous sommes membres actifs de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Genève), tant au sein du comité que de la commission technique. Frédéric Fancello, notre directeur

gérance, siège également à la commission du Standard énergétique. Cette implication collective est indispensable pour faire avancer la transition à l'échelle du territoire. ■



COST EFFECTIVE SOLUTIONS WITH TURKISH AIRLINES CORPORATE CLUB

Turkish Airlines Corporate Club members benefit from exclusive fares and stress-free ticket cancellation, as well as convenient reissuing and rebooking advantages free of charge.



To become a member and start receiving benefits of Turkish Airlines Corporate Club please visit:
turkishairlines.com/en-tr/corporate-club/

 TURKISH AIRLINES
CORPORATE CLUB

COMMUNAUTÉS

De nouveaux Membres à la Chambre

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à nos 12 nouveaux Membres, admis en avril:

ACCUEIL des NOUVEAUX MEMBRES

Architecture	RED-DOLPHIN Sàrl
Assurances	Conseil / Finance et services fiduciaires
AG Assurance Genevoise SA (Courtier)	B CONSEILS Sàrl (Conseil)
Chocolaterie	MyCFO Switzerland SA (Conseil en finance)

Commerce / Distribution

BANO ENTREPRISES by C. Banovic (Fiduciaire)	GPA SA Société suisse de sécurité
OBJECTIVE FRENCH Sàrl (Éducation)	IBC Aviation SA (Transports aériens, jets privés)

Événementiel

Séminaire Sur Mesure Sàrl (Agence événementielle B2B)	Surveillance, intervention et protection des personnes et des biens
GPA SA Société suisse de sécurité	Transport
IBC Aviation SA (Transports aériens, jets privés)	Swiss VIP Limo & Travel Sàrl (Transport - Limousine)

LA CHAMBRE AU FIL DU TEMPS

Cette année-là... 1961



Le saviez-vous ? Cette rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Créé en 1954 par Charles Aubert, alors directeur de la Chambre de commerce, le Carnet ECS (Échantillons commerciaux / Commercial Samples) est rebaptisé en 1961 Carnet ATA, pour Admission temporaire / Temporary Admission. Simplifiant le passage temporaire de marchandises aux frontières sans payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane, il est encore utilisé aujourd'hui.

Le carnet ATA est délivré et accepté dans la plupart des pays du monde. Les avantages: passage simplifié aux frontières, couverture pour tous les types de marchandises, à l'exception des produits périssables et de ceux destinés à des opérations de transformation ou de réparation. Grâce au carnet ATA, importateurs et exportateurs n'utilisent depuis plus de soixante ans qu'un seul document pour toutes leurs formalités douanières.

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Confidentialité des procédures d'arbitrage

L'arbitrage est un processus de résolution de litiges qui constitue une alternative aux procédures judiciaires. L'un des avantages majeurs de l'arbitrage est qu'il se caractérise en principe par un haut degré de confidentialité, ce qui est souvent l'une des principales raisons pour lesquelles ce processus est choisi.

Les procédures se déroulant devant les tribunaux étatiques sont par principe publiques, ce qui signifie que la presse et le public ont généralement un droit d'être présents lors des audiences. Cette publicité peut être problématique lorsque les parties au litige souhaitent sauvegarder des secrets de fabrications et d'affaires, notamment en matière de propriété intellectuelle.

À l'inverse, le processus d'arbitrage est, en règle générale, confidentiel. Par conséquent, le public n'a pas un droit à être présent lors des audiences du tribunal arbitral et n'a pas accès aux informations échangées dans le cadre de la procédure arbitrale.

Par exemple, pour les arbitrages soumis au Règlement suisse d'arbitrage international,

les parties au litige s'engagent à maintenir la confidentialité de toute décision rendue par le tribunal arbitral et de tous documents soumis par une autre partie lors de la procédure d'arbitrage qui ne sont pas déjà dans le domaine public. Cet engagement s'applique également aux arbitres et aux membres du Swiss Arbitration Centre.

Par ailleurs, cette obligation ne prend pas fin lors de la conclusion de la procédure d'arbitrage. ■

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été co-fondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration.

Swiss Arbitration Centre

CONTACT ET INFORMATIONS:
www.swissarbitration.org ou
centre@swissarbitration.org

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT **BCGE**

Russell Bedford
taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

OR

BeVisible **MEDIA ONE**

GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH
CONTACT

TURKISH AIRLINES

Qualibroker Swiss Risk & Care

GEO-COUREURS IF
devillard

MSC

GOURMET BROTHERS

ARGENT

NESPRESSO
PROFESSIONAL

Allianz

PORTS FRANCS
ET ENTREPÔTS DE GENEVE SA

KIELDER
AGRO GROUP

Protectas

EDMOND
DE ROTHSCHILD

Vitol

JTI

naef

integral

Groupe

SIG

florimont

swisscom

CGN

BRONZE

HARSCH

P&G

EXECUTIVE TRAVEL

eventwise

groupe
mutuel

Hilton

MIGROS GENÈVE

FRANCK MULLER GENEVE

spg partner | **CUSHMAN & WAKEFIELD**

À louer

Rue Emma-Kammacher 9, Meyrin
Locaux logistiques au cœur de la ZIMEYSA

- Surface de 7'880 m² divisible dès 500 m²
- Accès par monte-chARGE de 6 tonnes
- Quais de chargement couverts
- Places de parc disponibles
- Disponibilité immédiate

Dimitri Cogne

+41 22 707 4679

dco@spgpartner.ch



Impressum

GENÈVE ÉCONOMIE

Magazine de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Parution:
10 numéros par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Elsa Floret

Coordination:
Pierre Giamarchi / Raphaële Sagne

Rédaction:
Mohamed Atiek, Pierre Giamarchi, Bertrand Konaté, Mario Marchesini, Matia Trosic

Insertions:
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme:
Fabrizio Rossi

Impression:
Atar Roto Presse SA, Satigny

Contact et abonnements:
publications@ccig.ch

Éditeur

ccig | CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DES SERVICES
DE GENÈVE

Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch

myclimate | neutral
imprime [myclimate.org](http://www.myclimate.org)

FSC | Papier | Pour une gestion
forestière responsable
FSC® C154575

imprimé en
suisse

